

**SERVICE DES ARTS ET MÉTIERS  
ET DU TRAVAIL**

1, rue du 24-Septembre  
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 52 30  
f +41 32 420 52 31  
sacc.amt@jura.ch

**Etat descriptif concernant la construction, l'aménagement ou la  
transformation d'entreprises industrielles et artisanales**

Entreprise :

Adresse :

①

Fax

Nature de la construction ou de l'aménagement :

Lieu, rue et numéro de l'immeuble :

Début des travaux env.:

Fin des travaux env.:

Auteur du projet :

①

Fax

Désignation	Remarques, Description
1. <b>Genre du projet :</b>	<input type="checkbox"/> Nouvelle construction <input type="checkbox"/> Nouvelle installation <input type="checkbox"/> Transformation, changement d'affectation <input type="checkbox"/> Agrandissement
2. <b>Genre d'activité/Secteurs de production :</b> (joindre schéma de fabrication si nécessaire)	
3. <b>Nombre de travailleurs</b>	
3.1 Dans les locaux projetés :	
3.2 Dans toute l'entreprise après la réalisation du projet :	
4. <b>Volume de construction en m<sup>3</sup> (SIA) :</b>	
5. <b>Genre de construction et matériaux employés</b> (art. 11 - 14 OLT3)	(Description des caractéristiques de la construction, de l'isolation, des surfaces)
5.1 Murs extérieurs :	
5.2 Parois intérieures :	
5.3 Sol et revêtements de sol :	
5.4 Plafonds :	
5.5 Construction des toits, avant-toits et jours zénithaux :	
6. <b>Locaux de travail :</b> (art. 5 OLT4)	Indiquer sur les plans la surface et la hauteur libre des locaux projetés.

<p>7. <b>Sorties, voies d'évacuation</b> (art. 6 - 10 OLT4)</p> <p>7.1 Cages d'escaliers, escaliers : (largeur, matériaux, résistance au feu)</p> <p>7.2 Sorties supplémentaires, voies d'évacuation :</p> <p>7.3 Portes : (type, sens d'ouverture des portes*) *à reporter sur les plans</p> <p>8. <b>Fenêtres, éclairage naturel :</b> (art. 15 et 24, 5<sup>o</sup>al., OLT3, 17 OLT4)</p> <p>9. <b>Protection contre le soleil :</b> (art. 17, 5<sup>o</sup> al., OLT4)</p> <p>10. <b>Eclairage artificiel</b> (art. 15 OLT3)</p> <p>10.1 Genre d'éclairage : (éclairage du local et des postes de travail, éclairage nominal)</p> <p>10.2 Eclairage de secours, marquage : (genre, emplacements)</p> <p>11. <b>Ventilation naturelle</b> (art. 17 OLT3, 17 OLT4)</p> <p>11.1 Genre des ouvertures de ventilation :</p> <p>11.2 Disposition des vantaux de ventilation :</p> <p>11.2.1 Pour ventilation permanente :</p> <p>11.2.2 Pour aération rapide :</p> <p>12. <b>Ventilation artificielle, climatisation :</b> (art. 16,17 OLT3, 18 OLT4) (description avec indications techniques)</p> <p>13. <b>Chauffage :</b> (art. 16 OLT3) (Genre, disposition, température des locaux)</p> <p>14. <b>Aspiration locale de l'air pollué :</b> (art. 18 OLT3, 18 OLT4) (gaz, vapeurs, fumées, poussières, copeaux; description avec indications techniques)</p>	<p>Pour les projets d'une certaine envergure, joindre le layout du concept des voies d'évacuation.</p> <p>Pour chaque local, indiquer sur les plans</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la surface vitrée totale (fenêtres et haut-jours)</li> <li>- la surface avec vitrages transparents</li> </ul> <p>Indiquer sur les plans les surfaces ouvrantes pour chaque local.</p> <p>Dans le cas d'une ventilation artificielle ou d'une climatisation, joindre un concept de ventilation (genre, nombre de renouvellements d'air, indications techniques).</p>
---	--

15. **Protection des travailleurs non fumeurs :**  
(art. 19 OLT3)  
(mesures de construction et d'organisation)
16. **Mesures contre le bruit et les vibrations :**  
(art. 22 OLT3) Pour les locaux bruyants, démontrer la conformité au moyen du coefficient d'absorption du son  $\bar{\alpha}_s (\geq 0,25)$ , du temps de réverbération T ou de la diminution du niveau de pression sonore par doublement de la distance DL 2 ( $\geq 4$  dB).
17. **Machines, installations mécaniques et appareils :**  
(liste ou layout)
18. **Réceptacles sous pression :**  
(genre, emplacement, pression de service, capacité)
19. **Gaz techniques et gaz liquéfiés :**  
(genre, emplacement, installations et appareils, générateurs de gaz)
20. **Installations de soudage électriques :**  
(écrans, aspiration)
21. **Installations et engins de transport :**  
(art. 15 OLT4)  
(ascenseurs, grues, engins de levage, plates-formes élévatrices, installations de transport, installations de stockage)
22. **Voies ferrées :**  
(art. 13 et 14 OLT4)
23. **Entreposage**
  - 23.1 Produits en vrac :  
(réceptacles, silos)
  - 23.2 Systèmes de stockage mécaniques et automatiques :
24. **Installations de chauffage pour des besoins techniques, installations de traitement thermique et de séchage :**
25. **Installations de traitement de surface :**  
(préparation, galvanisation, peinture au pistolet, pulvérisation électrostatique; substances et entreposage, voir chiffre 26)

27. **Installations électriques dans des locaux humides ou comportant un danger de corrosion, d'incendie ou d'explosion :**

(art. 19 - 25 OLT4)

(Indique le genre d'installation. Pour des installations plus importantes : joindre un plan séparé concernant l'emplacement et la classification en zones-ex.

28. **Radiations nuisibles à la santé :**  
(radiations ionisantes et non ionisantes)

29. **Locaux sociaux**  
(art. 29 à 35 OLT3)

29.1 Installations sanitaires :

Indiquer sur les plans, séparément pour hommes et femmes, le nombre de places dans les vestiaires, de lavabos, toilettes et douches.

29.2 Réfectoires et lieux de séjour, locaux de pause :

Indiquer sur les plans le nombre de sièges et les parties fumeurs/non fumeurs.

29.3 Protection des femmes enceintes et des mères allaitantes :  
(possibilités de se reposer)

30. **Protections individuelles :**  
(art. 27 OLT3)  
(travaux exécutés et moyens utilisés)

31. **Premiers secours :**  
(art. 36 OLT3)  
(matériel sanitaire, infirmerie)

32. **Remarques :**

....., le .....

Signature : .....

Annexes :